



Club de Marche Yverdon-les-Bains

CHAMPIONNAT de SUISSE en Côte – Hommes et Femmes Ouvert aux étrangers et au walking Dimanche 16 août 2020

Lieu	Baulmes-Grangeneuve – Col de l'Aiguillon - Vaud		
	Départ : Grande Salle de Baulmes : altitude 632 m Arrivée : Châlet de Grangeneuve : altitude 1356 m		
Organisation	Club de Marche - 1400 Yverdon-les-Bains		
Catégories	CS Hommes - Vétérans – Juniors	8.000 km	Départ 09h30
	CS Femmes - F. Vétérans - F. Juniors	8.000 km	Départ 09h30
	Cadets A U18 M - Cadettes A U18 W	8.000 km	Départ 09h30
	Cadets B U16 M - Cadettes B U16 W	8.000 km	Départ 09h30
	Walking et populaires	8.000 km	Départ 09h30
	Écoliers A U14 M - Écolières A U14 W	2.000 km	Départ 10h00
	Écoliers B U12 M - Écolières B U12 W	2.000 km	Départ 10h00
	Écoliers C U10 M - Écolières C U10 W	2.000 km	Départ 10h00
Appel	15 minutes avant le départ		
Finances	Hommes, Femmes, Juniors H-F, Vétérans H-F, Walking		Fr. 12.00
	Autres catégories		Fr. 8.00
	Payable au compte de chèque postal, 10-25159-3 Club de Marche - Yverdon-les-Bains		
Inscriptions	Avant 6 août 2020, par e-mail à : cmyverdon@gmail.com , ou par courrier postal, Club de marche – Arlette Pochon – Prés-du-Lac 43 CH -1400 Yverdon-les-Bains		
Vestiaires-dossards	Dès 8h00 à la Grande Salle.		
Résultats	13h30 à l'annexe de la Grande Salle, après le repas 12h30 (nombre de repas à réserver lors de l'inscription).		
Remarque 1	L'épreuve se déroule sur route ouverte à la circulation, les athlètes empruntent la droite de la chaussée, même dans les virages. En cas de non observation, des pénalités seront infligées dès le premier virage.		
Remarque 2	Épreuve ouverte à tous les marcheurs, homme et femme en possession d'une Membre-card de Swiss Athletics (la licence est recommandée), sauf pour les Walking qui en sont dispensés. Pour les étrangers, la finance d'inscription de € 10.00 est payable sur place. Le présent règlement et les résultats sont disponibles sur le site Internet http://www.swisswalking.org . L'épreuve compte pour la Coupe Swiss Walking et le championnat Vaudois.		
Généralités	Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, maladie et accident survenant avant, pendant et après l'épreuve. Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement, les règlements de Swiss Athletics (RO) et Swiss Walking font foi.		

Au vu des restrictions sanitaires, chacun respectera le concept de précaution du COVID-19 édité par l'OFSP.

Yverdon, le 19 juin 2020

Club de Marche Yverdon-les-Bains

Pour Swiss Walking – Frédéric Bianchi

Le Chef technique : Michel Martin